

# CONSTAT AMIANTE « avant travaux » Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux.

Rapport: MAIRIE DE PRENERON 32190 PRENERON

Date d'intervention : 06 février 2017

Références ré	Ś	lomonta	irae a	t normatives
IVELETELICES I	<b>7</b> 9	icilicilia	11 63 6	LIIOIIIIauves

Textes réglementaires

- Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage.
- Décret 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Décret 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- Article R.1334.19, R.1334.22, R.1334.27 du code de la Santé Publique
- Annexe 13.9 du Code de la Santé Publique
- Décret n°2002-839 du 3 mai 2002 modifiant le décret n°96-97 du 7 février 1996
- Décret n° 96-97 du 7 février 1996 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis: articles 10-4 et 10-6
- Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification
- Norme NF X 46-020 de décembre 2008 : « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis » et son guide d'application GA X 46-034

## Immeuble bâti visité

Adresse

Norme(s) utilisée(s)

ANCIEN PRESBYTERE 32190 PRENERON

Date de construction: Avant 1949

Fonction principale du bâtiment Descriptif complémentaire Ancien presbytère



## **Conclusion**

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.





#### Investigations complémentaires restant à mener pour les locaux ou parties de composants non visités afin de statuer sur la présence ou d'amiante :

	Locaux	non visités
Etage	Locaux	Raisons et investigations complémentaires à réaliser
SANS OBJET		

Eléments ou parties de composants				
Local	Partie de local	Composant	Partie de composant	Raisons et investigations complémentaires à réaliser
SANS OBJET				

#### **Constatations diverses**

**NEANT** 

Le propriétaire

**MAIRIE** Adresse: **VILLAGE** 

32190 PRENERON

Le donneur d'ordre

Qualité: Propriétaire Adresse: **MAIRIE VILLAGE** Nom:

Téléphone: 32190 PRENERON

Fax:

mairie.preneron@wanadoo.fr Email:

Date du contrat de mission de repérage ou de l'ordre de mission 12 janvier 2017

## Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage

Entreprise de diagnostic Maison du Diag Tarbes Tél:05 62 37 23 50

> 4 RUE D'ISABY Fax: 05 62 37 23 54

PARC D'ACTIVITÉES DES Email:

**PYRÉNÉES** contact@maisondudiag.fr

65420 IBOS

N° SIRET 75330939200011

Assurance Responsabilité Civile ALLIANZ Police n° 55495334 (09/09/2017)

Professionnelle

**COUSTEAU Thomas** Nom et prénom de l'opérateur Accompagnateur en présence du propriétaire

## Organisme certificateur

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :

Nom de l'organisme **ICERT** 

116b rue Eugène Pottier 35000 RENNES Adresse

N° de certification **CPDI 0663** Date d'échéance 16/12/2017

## Le(s) signataire(s)

#### Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport

NOM	Prénom	Fonction





## Le rapport de repérage

Périmètre du repérage : Avant Travaux

Date d'émission du rapport de repérage : 06 février 2017

Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses





# Sommaire du rapport

REFERENCES REGLEMENTAIRES ET NORMATIVES	1
IMMEUBLE BATI VISITE	1
CONCLUSION	1
LE PROPRIETAIRE	2
LE DONNEUR D'ORDRE	2
OPERATEUR(S) DE REPERAGE AYANT PARTICIPE AU REPERAGE	2
LE(S) SIGNATAIRE(S)	2
LE RAPPORT DE REPERAGE	3
LES CONCLUSIONS	5
LE(S) LABORATOIRE(S) D'ANALYSES	7
LA MISSION DE REPERAGE	28
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	29
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	30
SIGNATURES	33
ANNEXES	34

Nombre de pages de rapport : 12 page(s) Nombre de pages d'annexes : 6 page(s)





## Les conclusions

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

## Liste des éléments ne contenant pas d'amiante après analyse

Matériaux et produits Localisation		Numéro de prélèvement	Numéro d'analyse	Photo
Autres matériaux (Terre + peinture)	-Rdc-pièce 1 / pièce 2 (Mur)	PV1	IT041702-6583	
Autres matériaux (faience + colle)	-Rdc-pièce 2 (Mur)	PV2	IT041702-6584	
Autres matériaux (Terre + peinture)	-Rdc-pièce 2 / pièce 1 (Mur)	PV3	IT041702-6585	
Autres matériaux (terre + peinture)	-Rdc-pièce 2 (Mur)	PV4	IT041702-6586	
Autres matériaux (carrelage + colle)	-Rdc-pièce 3 (sol)	PV5	IT041702-6587	
Autres matériaux (carrelage + colle)	-Rdc-pièce 3 (sol embrasure de porte)	PV6	IT041702-6588	
Autres matériaux (colle)	-Rdc-pièce 3 (sol, bac de douche )	PV7	IT041702-6589	
Autres matériaux (Mortier gris + peinture)	-Rdc-pièce 3 (Mur)	PV8	IT041702-6590	
Autres matériaux (Mortier gris)	-Rdc-pièce 3 (Mur)	PV9	IT041702-6591	
Autres matériaux (Enduit compact)	-Rdc-pièce 4 (Mur)	PV10	IT041702-6592	
Autres matériaux (plâtre)	-1er-pièce 5 (Mur)	PV11	IT041702-6593	
Autres matériaux (plâtre)	-1er-pièce 6 (Mur)	PV12	IT041702-6594	
Autres matériaux (plâtre)	-1er-pièce 7 / pièce 8 (Mur)	PV13	IT041702-6595	
Autres matériaux (plâtre)	-1er-pièce 8 (Mur)	PV14	IT041702-6596	
Autres matériaux (plâtre)	-1er-palier (Plafond)	PV15	IT041702-6597	
Autres matériaux (plâtre)	-Rdc-entrée (Plafond)	PV16	IT041702-6598	
Autres matériaux (Matériau compact gris + colle)	-annexe-appentis (Toiture )	PV17	IT041702-6599	
Autres matériaux (Matériau compact gris)	-extérieur-extérieur (sol)	PV18	IT041702-6600	
Autres matériaux (Matériau comapct gris)	-Rdc-salle des fêtes / extérieur (Mur)	PV19	IT041702-6601	
Autres matériaux (Matériau comapct gris)	-Rdc-salle des fêtes / extérieur (Mur)	PV20	IT041702-6602	

#### Matériaux et produits contenant de l'amiante

Matériaux et produits	Localisation	Résultat de l'évaluation de l'état de conservation (2)	Sur avis de l'opérateur	Après analyse
SANS OBJET				

## Matériaux et produits susceptibles de contenir l'amiante

Matériaux et produits	Localisation	Raison de l'impossibilité de conclure
SANS OBJET		





## Liste des locaux et éléments non visités

Concerne les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante.

## Locaux non visités

Etage	Locaux	Raisons et investigations complémentaires à réaliser
SANS OBJET	_	

## Eléments non visités

Local	Partie de local	Composant	Partie de composant	Raisons et investigations complémentaires à réaliser
SANS OBJET				

 $\underline{\text{R\'eserves et/ou investigations compl\'ementaires demand\'ees}}$  Sans objet





## Le(s) laboratoire(s) d'analyses







Tél : 04.42.12.11.20 Fax : 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6583 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS Prélèvement:

Commande ITGA : IT0717-12208 Echantillon ITGA : IT041702-6583 Reçu au laboratoire le : 09/02/2017

#### Réf. Client:

Commande	PRENERON
Dossier client	PRENERON
Echantillon PV1 - Mur Terre - Preneron	
Description ITGA	Matériau compact beige / Peinture

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
×	Matériau compact beige + peinture non séparable	META le 14/02/2017	Amiante non détecté	SHAR	1

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.







Tél : 04.42.12.11.20 Fax : 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6584 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0717-12208 Echantillon ITGA : IT041702-6584 Reçu au laboratoire le : 09/02/2017

#### Réf. Client :

Commande	PRENERON	
Dossier client	PRENERON	
Echantillon	PV2 - Mur colle faïence - Preneron	
Description ITGA	Colle beige et grise / Carrelage	

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
<b>&gt;</b>	Colle beige et grise + carrelage	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	(FRE	1

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12



SIRET: 753 309 392 00011 SARL Maison du Diag au capital de 10000 €uros





Tel: 04.42.12.11.20 Fax: 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6585 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0717-12208 Echantillon ITGA : IT041702-6585 Reçu au laboratoire le : 09/02/2017

#### Réf. Client :

Commande	PRENERON
Dossier client	PRENERON
Echantillon	PV3 - Mur Terre - Preneron
Description ITGA	Matériau compact beige / Peinture

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
×	Matériau compact beige + peinture non séparable	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	THERE	2

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.







Tél : 04.42.12.11.20 Fax : 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6586 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0717-12208 Echantillon ITGA : IT041702-6586 Reçu au laboratoire le : 09/02/2017

#### Réf. Client :

Commande	PRENERON
Dossier client	PRENERON
Echantillon	PV4 - Mur Terre - Preneron
Description ITGA	Matériau compact beige / Peinture

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Þ	Matériau compact beige + peinture non séparable	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	SHAR	1

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.







Tél : 04.42.12.11.20 Fax : 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6587 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0717-12208 Echantillon ITGA : IT041702-6587 Reçu au laboratoire le : 09/02/2017

#### Réf. Client :

Commande	PRENERON	
Dossier client	PRENERON	
Echantillon	PV5 - Sol carrelage colle - Preneron	
Description ITGA	Colle blanche / Carrelage / Peinture	

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
•	Colle blanche + carrelage + peinture non séparable	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	NHAH.	1

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.







Tél : 04.42.12.11.20 Fax : 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6588 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées rue d'Isaby Prélèvement:

Commande ITGA : IT0717-12208 Echantillon ITGA : IT041702-6588 Reçu au laboratoire le : 09/02/2017

## 65420 IBOS Réf. Client :

Commande	PRENERON	
Dossier client	PRENERON	
Echantillon	PV6 - Sol carrelage colle - Preneron	
Description ITGA	Colle grise / Matériau compact beige et gris / Carrelage	

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	e Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Þ	Colle grise + matériau compact beige et gris + carrelage	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	SHAR	1

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essal n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doît pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.







Tél: 04.42.12.11.20 Fax: 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6589 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS

#### Prélèvement:

Commande ITGA: IT0717-12208 Echantillon ITGA: IT041702-6589 Reçu au laboratoire le: 09/02/2017

#### Réf. Client :

Commande	PRENERON	
Dossier client	PRENERON	
Echantillon	PV7 - Colle bac douche - Preneron	
Description ITGA	Colle beige et grise	

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
<b>*</b>	Colle beige et grise	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	1 <del>=100</del>	2

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.







Tél: 04.42.12.11.20 Fax: 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6590 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS Prélèvement:

Commande ITGA : IT0717-12208 Echantillon ITGA : IT041702-6590 Reçu au laboratoire le : 09/02/2017

#### Réf. Client:

Commande	PRENERON	
Dossier client	PRENERON	
Echantillon	PV8 - Mur mortier - Preneron	
Description ITGA	Matériau compact gris / Peinture	

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

	Fraction Analysée Technique analyte et date d'analy		Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Þ	Matériau compact gris + peinture non séparable	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	SHAR	2

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.







Tél: 04.42.12.11.20 Fax: 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6591 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0717-12208 Echantillon ITGA : IT041702-6591 Reçu au laboratoire le : 09/02/2017

#### Réf. Client :

Commande	PRENERON	
Dossier client	PRENERON	
Echantillon	PV9 - Mur mortier - Preneron	
Description ITGA	Matériau compact gris	

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact gris	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	े <b>टक</b>	1

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12



SIRET: 753 309 392 00011 SARL Maison du Diag au capital de 10000 €uros





13590 MEYREUIL Tél: 04.42.12.11.20 Fax: 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6592 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0717-12208 Echantillon ITGA : IT041702-6592 Reçu au laboratoire le : 09/02/2017

#### Réf. Client :

Commande	PRENERON	
Dossier client	PRENERON	
Echantillon	PV10 - Mur enduit - Preneron	
Description ITGA	Enduit compact beige et gris	

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations	
Enduit compact beige et gris	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	: FAR	1	

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.







Tél: 04.42.12.11.20 Fax: 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6593 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS Prélèvement:

Commande ITGA : IT0717-12208 Echantillon ITGA : IT041702-6593 Reçu au laboratoire le : 09/02/2017

#### Réf. Client:

Commande	PRENERON	
Dossier client	PRENERON	
Echantillon	PV11 - Mur plâtre - Preneron	
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc / Peintures multiples	

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

Fraction Analysée		Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
þ.	Matériau plâtreux blanc + peintures multiples non séparable	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	NHAH.	1

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.







Tél: 04.42.12.11.20 Fax: 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6594 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0717-12208 Echantillon ITGA : IT041702-6594 Reçu au laboratoire le : 09/02/2017

#### Réf. Client :

Commande	PRENERON	
Dossier client	PRENERON	
Echantillon	PV12 - Mur plâtre - Preneron	
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc / Peinture	

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Þ	Matériau plâtreux blanc + peinture non séparable	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	SHAR	1

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.







Tél: 04.42.12.11.20 Fax: 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6595 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS

#### Prélèvement:

Commande ITGA: IT0717-12208 Echantillon ITGA: IT041702-6595 Reçu au laboratoire le: 09/02/2017

#### Réf. Client :

Commande	PRENERON	
Dossier client	PRENERON	
Echantillon	PV13 - Mur plâtre - Preneron	
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc	

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
•	Matériau plâtreux blanc	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	:=nx	1

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.







Tél: 04.42.12.11.20 Fax: 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6596 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées rue d'Isaby

rue d'Isaby 65420 IBOS

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0717-12208 Echantillon ITGA : IT041702-6596 Reçu au laboratoire le : 09/02/2017

#### Réf. Client :

Commande	PRENERON	
Dossier client	PRENERON	
Echantillon	PV14 - Mur plâtre - Preneron	
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc / Matériau gris	

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
×	Matériau plâtreux blanc + matériau gris non séparable	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	THERE	2

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.







Tél : 04.42.12.11.20 Fax : 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6597 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0717-12208 Echantillon ITGA : IT041702-6597 Reçu au laboratoire le : 09/02/2017

#### Réf. Client :

Commande	PRENERON	
Dossier client	PRENERON	
Echantillon	PV15 - Plafond plâtre - Preneron	
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc	

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
<b>&gt;</b>	Matériau plâtreux blanc	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	: <del></del>	1

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.







Tél : 04.42.12.11.20 Fax : 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6598 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0717-12208 Echantillon ITGA : IT041702-6598 Reçu au laboratoire le : 09/02/2017

#### Réf. Client :

Commande	PRENERON
Dossier client	PRENERON
Echantillon	PV16 - Plafond - Preneron
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc / Peinture

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Þ	Matériau plâtreux blanc + peinture non séparable	META le 14/02/2017	Amiante non détecté	SHAR	1

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.







Tél: 04.42.12.11.20 Fax: 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6599 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS Prélèvement:

Commande ITGA: IT0717-12208 Echantillon ITGA: IT041702-6599 Reçu au laboratoire le: 09/02/2017

#### Réf. Client :

Commande	PRENERON	
Dossier client	PRENERON	
Echantillon	PV17 - Toiture colle - Preneron	
Description ITGA	Matériau compact beige et gris	

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
<b>&gt;</b>	Matériau compact beige et gris	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	: FAR	2

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.







Tél: 04.42.12.11.20 Fax: 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6600 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS Prélèvement:

Commande ITGA : IT0717-12208 Echantillon ITGA : IT041702-6600 Reçu au laboratoire le : 09/02/2017

#### Réf. Client :

Commande	PRENERON
Dossier client	PRENERON
Echantillon	PV18 - Caniveau - Preneron
Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène / Peinture

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations	
×	Matériau compact gris hétérogène + peinture non séparable	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	NHAH.	1	

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.







Tél: 04.42.12.11.20 Fax: 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6601 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0717-12208 Echantillon ITGA : IT041702-6601 Reçu au laboratoire le : 09/02/2017

#### Réf. Client :

Commande	PRENERON
Dossier client	PRENERON
Echantillon	PV19 - Mur crépi - Preneron
Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène / Peinture

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations	
×	Matériau compact gris hétérogène + peinture non séparable	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	NHAH.	1	

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.







Tél : 04.42.12.11.20 Fax : 04.42.26.69.58 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

#### RAPPORT D'ESSAI N° IT041702-6602 EN DATE DU 15/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

MAISON DU DIAG Mme Eva Trouette Parc d'activités des Pyrénées

rue d'Isaby 65420 IBOS

#### Prélèvement:

Commande ITGA : IT0717-12208 Echantillon ITGA : IT041702-6602 Reçu au laboratoire le : 09/02/2017

#### Réf. Client :

Commande	PRENERON
Dossier client	PRENERON
Echantillon	PV20 - Mur enduit - Preneron
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Peinture

#### Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat:

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
×	Enduit compact gris hétérogène + peinture non séparable	META le 15/02/2017	Amiante non détecté	NHAH.	2

Validé par : Léo DEMOULIN - Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.





## La mission de repérage

#### L'objet de la mission

Ce rapport de repérage amiante a pour objet de définir un état mentionnant la présence de matériaux et produits contenant de l'amiante au niveau des différents composants de la construction (Liste C de l'annexe 13.9 du Code la Santé Publique) concernés dans le cadre de la démolition.

#### Objectif:

Il s'agit d'assurer la protection des salariés qui vont effectuer la démolition et de l'environnement du bâtiment qui va être détruit.

Lors de démolition totale d'immeubles, l'ensemble des matériaux est sollicité. Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante mentionnés dans la liste C de l'annexe 13.9 du Code la santé publique.

Ces matériaux et produits étant susceptibles de libérer des fibres d'amiante en cas d'agression mécanique résultant de l'usage des locaux (chocs et frottements) ou générée à l'occasion d'opérations d'entretien ou de maintenance. Il concerne également des matériaux auxquels on ne peut accéder que par travaux destructifs.

Les résultats du repérage doivent être transmis à toute personne appelée à concevoir ou à réaliser les travaux, à qui incombent, en application du code du travail, l'organisation et la mise en œuvre des normes de protection requises.

Ainsi, sauf impossibilité technique, il doit être procédé, avant la démolition, à un retrait des matériaux contenant de l'amiante.

#### Clause de validité

Seule l'intégralité du rapport original peut engager la responsabilité de la Société Maison du Diag Tarbes.

#### Le cadre de la mission

## Champ d'application :

Tous les bâtiments dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997, maisons individuelles comprises, doivent faire l'objet d'un repérage spécifique avant démolition

#### Le cadre réglementaire de la mission

La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnés en page de couverture du présent rapport.

#### Le programme de repérage de la mission réglementaire

Le programme de repérage est défini à minima par l'Annexe 13.9 du Code de la santé publique modifié (Liste C) et se limite pour une mission normale à la recherche de matériaux et produits contenant de l'amiante dans les composants et parties de composants de la construction y figurant.

Annexe 13.9 du Code de la santé publique

Annexe 13.9 du Code de la sante publique						
Liste C mentionnée à l'article R1334-22						
Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder					
1 - Toiture et étanchéité						
Plaques ondulées.	Plaques en fibres-ciment					
Ardoises.	Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment					
Eléments ponctuels.	Conduits de cheminée, conduits de ventilation					
Revêtements bitumineux d'étanchéité.	Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »), pare-vapeur, revêtements et colles.					
Accessoires de toitures	Rivets, faîtages, closoirs					
2 - Façades	·					
Panneaux-sandwichs	Plaques, joints d'assemblage, tresses					
Pardagas	Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment,					
Bardages.	isolants sous bardage.					
Appuis de fenêtres	Eléments en fibres-ciment.					
3 - Parois verticales intérieures et enduits						
Murs et cloisons	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joints de dilatation.					
Poteaux (périphériques et intérieurs).	Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre),					
Cloisons légères ou préfabriquées	Peintures intumescentes, panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment.					
Gaines et coffres verticaux.	Flocage, enduits projetés ou lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux.					
Portes coupe-feu, portes pare-flammes.	Vantaux et joints.					
4 - Plafonds et faux plafonds						
Plafonds.	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite).					
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures).	Flocages, enduits projetés, peintures intumescentes.					
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutrements, joints de dilatation.					
Gaines et coffres horizontaux.	Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux.					





	The state of the s
Faux plafonds.	Panneaux et plaques.
5 - Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune	Dalles plastiques, colles bitumineuses, les plastiques avec sous-
des couches du revêtement).	couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits,
	revêtement bitumineux des fondations.
Revêtement de murs	Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques
	menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages.
6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides).	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-
	ciment.
Conduits de vapeur, fumée, échappement.	Conduit en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses,
	manchons.
Clapets/volets coupe-feu	Clapet, volet, rebouchage.
Vide-ordures.	Conduit en fibres-ciment.
7 - Ascenseurs et monte-charge	
Portes palières.	Portes et cloisons palières.
Trémie, machinerie.	Flocage, bourre, mur/plancher, joint mousse.
8 - Equipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes,	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peinture anti
convecteurs et radiateurs, aérothermes	condensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu
	amiante.
9 - Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries	Bourre, tresses, joints, calorifugeages, peinture anti
	condensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et
	embrayages.
10 - Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus.	Eléments en fibres-ciment.

## Le périmètre de repérage effectif (Avant Travaux)

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Bâtiment – Etage	Locaux				
(1er)	palier, pièce 5, pièce 6, pièce 7, pièce 8				
(annexe)	appentis				
(extérieur)	extérieur				
(Rdc)	entrée, pièce 1, pièce 2, pièce 3, pièce 4, salle des fêtes				

## Conditions de réalisation du repérage

#### Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés Sans objet Documents remis : Sans objet

#### Date(s) de visite des locaux

Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 06 février 2017

Nom de l'opérateur : COUSTEAU Thomas

#### Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision décembre 2008.

## Plan et procédures de prélèvements

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention





## Résultats détaillés du repérage

## Synthèse des résultats du repérage

Composants de la construction	Partie du composant vérifié ou sondé	Localisation	Photos n°	Prélèvements Echantillons n°	Analyses n°	Présence d'amiante (*)	Résultat de l'évaluation de l'état de conservation (2)	Mesures d'ordre général préconisées	Analyse ou éléments de décision de l'opérateur en absence d'analyse
Mur	Autres matériaux Terre + peinture	-Rdc-pièce 1 / pièce 2		OUI PV1	IT0417 02- 6583	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
Mur	Autres matériaux faience + colle	-Rdc-pièce 2		OUI PV2	IT0417 02- 6584	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
Mur	Autres matériaux Terre + peinture	-Rdc-pièce 2 / pièce 1		OUI PV3	IT0417 02- 6585	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
Mur	Autres matériaux terre + peinture	-Rdc-pièce 2		OUI PV4	IT0417 02- 6586	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
sol	Autres matériaux carrelage + colle	-Rdc-pièce 3		OUI PV5	IT0417 02- 6587	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
sol embrasure de porte	Autres matériaux carrelage + colle	-Rdc-pièce 3		OUI PV6	IT0417 02- 6588	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
sol, bac de douche	Autres matériaux colle	-Rdc-pièce 3		OUI PV7	IT0417 02- 6589	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
Mur	Autres matériaux Mortier gris + peinture	-Rdc-pièce 3		OUI PV8	IT0417 02- 6590	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
Mur	Autres matériaux Mortier gris	-Rdc-pièce 3		OUI PV9	IT0417 02- 6591	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
Mur	Autres matériaux Enduit compact	-Rdc-pièce 4		OUI PV10	IT0417 02- 6592	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
Mur	Autres matériaux plâtre	-1er-pièce 5		OUI PV11	IT0417 02- 6593	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
Mur	Autres matériaux plâtre	-1er-pièce 6		OUI PV12	IT0417 02- 6594	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
Mur	Autres matériaux plâtre	-1er-pièce 7 / pièce 8		OUI PV13	IT0417 02- 6595	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
Mur	Autres matériaux plâtre	-1er-pièce 8		OUI PV14	IT0417 02- 6596	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
Plafond	Autres matériaux plâtre	-1er-palier		OUI PV15	IT0417 02- 6597	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
Plafond	Autres matériaux plâtre	-Rdc-entrée		OUI PV16	IT0417 02- 6598	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
Toiture	Autres matériaux Matériau compact gris + colle	-annexe-appentis		OUI PV17	IT0417 02- 6599	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
sol	Autres matériaux Matériau compact gris	-extérieur-extérieur		OUI PV18	IT0417 02- 6600	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
Mur	Autres matériaux Matériau comapct gris	-Rdc-salle des fêtes / extérieur		OUI PV19	IT0417 02- 6601	NON			Résultat d'analyse de matériau ou produit
Mur	Autres matériaux Matériau comapct	-Rdc-salle des fêtes / extérieur		OUI PV20	IT0417 02-	NON			Résultat d'analyse de matériau ou





Composants de la construction	Partie du composant vérifié ou sondé	Localisation	Photos n°	Prélèvements Echantillons n°	Analyses n°	Présence d'amiante (*)	Résultat de l'évaluation de l'état de conservation (2)	Mesures d'ordre général préconisées	décision de l'opérateur en absence d'analyse
	gris				6602				produit

(\*) S : attente du résultat du laboratoire ou susceptible

# Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante SANS OBJET

Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante après analyse en laboratoire

Matériaux et produits	Localisation	Numéro de prélèvement	Numéro d'analyse	Etat de conservation (2)
SANS OBJET				

Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante sur jugement personnel de l'opérateur

	The second secon								
Matériau ou produit	Localisation	Résultat de l'évaluation de l'état de conservation (2)	Analyse ou éléments de décision de l'opérateur en absence d'analyse	Mesures d'ordre général préconisées					
SANS OBJET									

Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas après analyse en laboratoire

Matériaux et produits	Localisation	Numéro de prélèvement	Numéro d'analyse	Photo
Autres matériaux (Terre + peinture)	-Rdc-pièce 1 / pièce 2 (Mur)	PV1	IT041702-6583	
Autres matériaux (faience + colle)	-Rdc-pièce 2 (Mur)	PV2	IT041702-6584	
Autres matériaux (Terre + peinture)	-Rdc-pièce 2 / pièce 1 (Mur)	PV3	IT041702-6585	
Autres matériaux (terre + peinture)	-Rdc-pièce 2 (Mur)	PV4	IT041702-6586	
Autres matériaux (carrelage + colle)	-Rdc-pièce 3 (sol)	PV5	IT041702-6587	
Autres matériaux (carrelage + colle)	-Rdc-pièce 3 (sol embrasure de porte)	PV6	IT041702-6588	
Autres matériaux (colle)	-Rdc-pièce 3 (sol, bac de douche )	PV7	IT041702-6589	
Autres matériaux (Mortier gris + peinture)	-Rdc-pièce 3 (Mur)	PV8	IT041702-6590	
Autres matériaux (Mortier gris)	-Rdc-pièce 3 (Mur)	PV9	IT041702-6591	
Autres matériaux (Enduit compact)	-Rdc-pièce 4 (Mur)	PV10	IT041702-6592	
Autres matériaux (plâtre)	-1er-pièce 5 (Mur)	PV11	IT041702-6593	
Autres matériaux (plâtre)	-1er-pièce 6 (Mur)	PV12	IT041702-6594	
Autres matériaux (plâtre)	-1er-pièce 7 / pièce 8 (Mur)	PV13	IT041702-6595	
Autres matériaux (plâtre)	-1er-pièce 8 (Mur)	PV14	IT041702-6596	
Autres matériaux (plâtre)	-1er-palier (Plafond)	PV15	IT041702-6597	
Autres matériaux (plâtre)	-Rdc-entrée (Plafond)	PV16	IT041702-6598	
Autres matériaux (Matériau compact gris + colle)	-annexe-appentis (Toiture )	PV17	IT041702-6599	
Autres matériaux (Matériau compact gris)	-extérieur-extérieur (sol)	PV18	IT041702-6600	
Autres matériaux (Matériau comapct gris)	-Rdc-salle des fêtes / extérieur (Mur)	PV19	IT041702-6601	
Autres matériaux (Matériau comapct gris)	-Rdc-salle des fêtes / extérieur (Mur)	PV20	IT041702-6602	

#### Devoir de conseil

Sans objet

(2) Pour les flocages, calorifugeages, faux plafonds :





Article R1334-20 du code de la santé publique : En fonction du résultat de l'évaluation de l'état de conservation, les propriétaires procèdent :

N=1 - Contrôle périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits dans les conditions prévues à l'article R. 1334-27 ; ce contrôle est effectué dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire des résultats du contrôle, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage ; La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

<u>N=2</u> – Dans un délai de 3 mois après remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation et selon les modalités prévues à l'article R. 1334-25, à une surveillance du niveau d'empoussièrement dans l'atmosphère par un organisme agréé en microscopie électronique à transmission

N=3 - Travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

#### Article R1334-28 du code de la santé publique : Mesures d'empoussièrement

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage

Si le niveau d'empoussièrement en application de l'article R1334-27 est supérieur à 5 fibres par litre, les propriétaires procèdent à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29. Les travaux doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle leur sont remis les résultats du contrôle.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux

#### Pour les produits et matériaux de la liste B

Ces recommandations consistent en :

- 1. Soit une « évaluation périodique », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit. Dans ce cas, l'opérateur de repérage indique au propriétaire que cette évaluation périodique consiste à :
- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.
- 2. Soit une « action corrective de premier niveau », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés. A cette recommandation est associé, le cas échéant, un rappel de l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement. Dans ce cas, l'opérateur de repérage indique au propriétaire que cette action corrective de premier niveau consiste à :
- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en oeuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.
- 3. Soit une « action corrective de second niveau », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation. Dans ce cas, l'opérateur de repérage indique au propriétaire que cette action corrective de second niveau consiste à :
- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en oeuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation

L'opérateur de repérage peut apporter des compléments et précisions à ces recommandations en fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation.





## **Signatures**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :ICERT. Adresse de l'organisme certificateur : 116b rue Eugène Pottier 35000 RENNES

Cachet de l'entreprise

Fait à IBOS Le IBOS, le 06 février 2017

Par Maison du Diag Tarbes Nom et prénom de l'opérateur : COUSTEAU Thomas

Signature de l'opérateur

La société Maison du Diag Tarbes atteste que ni ses employés, ni elle-même, ne reçoivent, directement ou indirectement, de la part d'une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements sur lesquels porte sa prestation, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit.





## **ANNEXES**

## Schéma de repérage

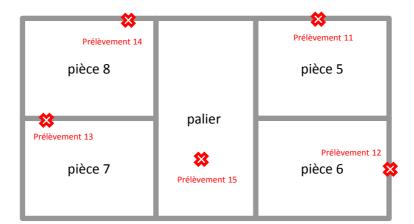
Croquis: Rez-de-chaussée X Prélèvement 20 salle des fêtes Prélèvement 1 appentis X Prélèvement 19 Prélèvement 6 Prélèvement 5 Prélèvement 2 pièce 3 pièce 2 Prélèvement 16 Prélèvement 8 Prélèvement 3 entrée Prélèvement 1 Prélèvement 10 pièce 1 pièce 4







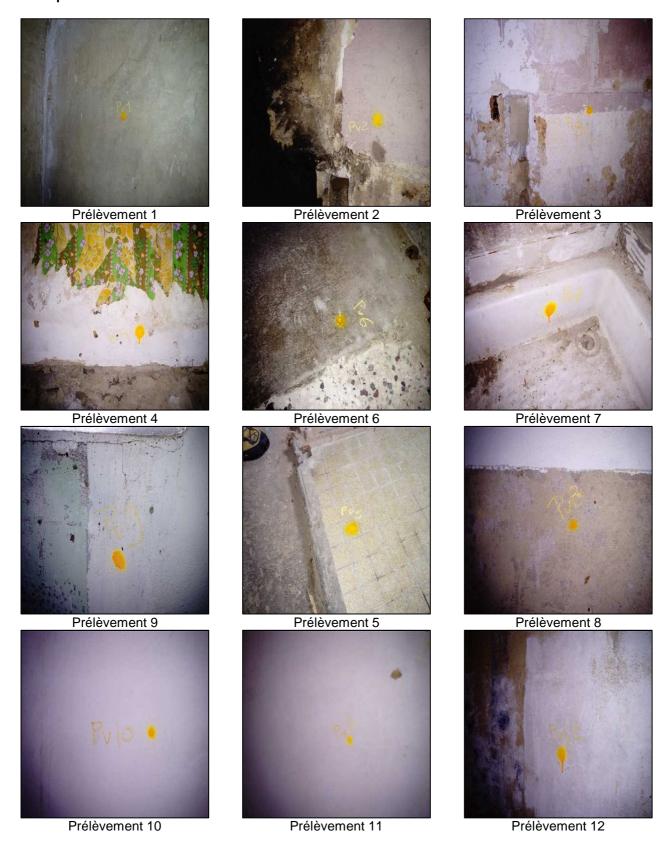
Croquis: 1er Etage







## **Album photos**







Prélèvement 13



Prélèvement 14



Prélèvement 17



Prélèvement 18



Prélèvement 19



Prélèvement 20



Prélèvement 15





#### Attestation de compétence



## Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI0663 Version 004

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

#### Monsieur COUSTEAU Thomas

Est certifié (e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions sulvantes :

Amiante Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis

Date d'effet : 17/12/2012 - Date d'expiration : 16/12/2017

DPE individuel Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel

Date d'effet: 28/11/2012 - Date d'expiration: 27/11/2017

Electricité Etat de l'installation intérieure électrique

Date d'effet : 27/11/2013 - Date d'expiration : 26/11/2018

Gaz Etat de l'installation intérieure gaz

Date d'effet: 23/07/2012 - Date d'expiration: 22/07/2017

Plomb Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb

Date d'effet : 23/07/2012 - Date d'expiration : 22/07/2017

Termites Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine

Date d'effet : 23/07/2012 - Date d'expiration : 22/07/2017

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire, le 01/06/2016.

Auto da o act 2007 different la Littles de all Escrito des complement des periodnes opyques validant l'état de l'insplacon intérieur de gar modife par les artiflos du 15/12/2009 de la ficilitation 2006 definitions les crides de comfinition con competences dos persones d'episques valoure le disposació de principal que modife par les artiflos du 15/12/2001 de la 15/12/2011 de la



Certification de personnes Diagnostiqueur Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR11 rév 11





#### Attestation d'assurance

#### Attestation d'assurance



#### Responsabilité Civile

Allianz I.A.R.D., dont le siège social est situé 1 cours Michelet CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex, atteste que :

MAISON DU DIAG 4 rue D'ISABY IBOS 65420 IBOS

Est titulaire d'un contrat Allianz Responsabilité Civile souscrit sous le numéro 55495334, qui a pris effet le 10/09/2015.

Ce contrat a pour objet de garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait des activités déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

#### Diagnostiqueur immobilier:

- Contrôle périodique amiante,
- Diagnostic amiante avant travaux/démolition,
- Diagnostic amiante avant-vente,
- Dossier technique amiante Partie Privative,
- Exposition au plomb (CREP),
- Recherche de plomb avant travaux,
- Diagnostic risque d'exposition au plomb dans les peintures,
- Plomb dans I 'eau,,
- Diagnostic gaz,
- Diagnostic monoxyde de carbone,
- Diagnostic Termites,
- Etat parasitaire,
- Diagnostic de performance énergétique,
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Risques naturels et technologiques,
- Loi Carrez,
- Loi Boutin,
- Etats des lieux,
- Diagnostic technique SRU,
- Diagnostic sécurité piscine,
- Diagnostic accessibilité handicapés.

#### Attestation d'assurance

Allianz (11)

Responsabilité Civile

Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).

La prèsente attestation est valable uniquement sous réserve du paiement de la prime par le souscripteur.

Etablie à LYON, le 02/09/2016

Pour Allianz,



#### La présente attestation est valable pour la période du 10/09/2016 au 09/09/2017.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur et ne peut engager celui-ci au delà des limites du contrat auquel elle se réfère.

#### Attestation Responsabilité Civile

Allianz Vie SA au capital de 643.054.425 euros 340 234 962 RCS Paris N° TVA : FR88 340 234 962

Allianz lard SA au capital de 991.967.200 euros 542.110.291 RCS Paris N° TVA : FR76.542.110.291 Entreprises régles par le Code des assurances Siège social : 87 rue Richelieu, 75002 PARIS A compter du 01.01.2016, nouveau siège social : 1, cours Michelet – CS 30051 – 92076 Paris La Défense cedex Allianz IARD : 542 110 291 RCS Paris Allianz Vie : 340 234 962 RCS Paris

